

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 17 JUIN 2024

Le Conseil a décidé

de valider les offres de l'entreprise Bénet & Fils Sàrl pour respectivement les montants et sujets suivants : Hydrante No 34 sur le chemin de l'Herbette pour 1'928.05. Hydrante No 47 au Grand Clos pour une somme de Fr.3'029.85. et réparation d'une fuite d'eau sur la route du Plan Baril pour une somme de Fr.2'945.10.

d'adjuger les travaux de pose d'un plafond acoustique dans les locaux de l'UAPE à l'entreprise SEAL peinture pour une somme de Fr.11'326.70.

d'adjuger les travaux de réfection de gravillonnage stabilisé mis en place du côté "maison" du nouveau mur de la Morge à l'entreprise Pittet Chatelan pour une somme de Fr.12'201.30.

d'accepter que la société du sauvetage de St-Gingolph s'occupe à nouveau de l'organisation du 1er août gingolais. Un défilé sera organisé aux alentours du Grand Pré. La convention d'organisation pour la fête nationale est acceptée par le Conseil. La messe sera célébrée à la chapelle de St-Gingolph Suisse.

de saisir le Conseil d'Etat concernant le manque de communication témoigné par les services cantonaux lors des travaux de réfection du revêtement bitumineux, provoquant ainsi l'ire des usagers du tronçon entre Bouveret et St-Gingolph.